

PV CONSEIL MUNICIPAL
du 18 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-huit mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Date de Convocation : 15 mars 2019

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 14

Présents : 12

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme COBLARD Micheline, Mme MILLET Anne-Marie, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr ROY Gilles, Mr DIEUMEGARD Noël, Mme HAYE Nadia, Mr LEGARLANTEZECK Jean-Luc, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mme POUSSARD Colette, Mr COUTANT Benoît.

ABSENT EXCUSÉ : Mr AUDURIER Samuel (pouvoir à Mr DIEUMEGARD Noël)

ABSENT : Mr CLÉMENT Philippe

Mme GABILLY Jacqueline a été nommée Secrétaire de séance.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 février 2019

Le procès verbal du Conseil municipal du 18 février 2019 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES - PLAN DE FINANCEMENT ET SOLlicitation DES
FINANCEURS -**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'une proposition financière sur les travaux de la future Maison d'Assistants Maternelles, émanant du Maître d'ouvrage Mr LOIZELEUR Arnaud, a été réceptionnée.

Il indique que le montant total des travaux est estimé à 450 300.00€ HT.

Cet aménagement concerne les extérieurs : 1 lot et l'intérieur : 8 lots.

Monsieur le Maire précise le plan de financement suivant :

DETR : 90 000.00€

Contrat de ruralité : 30 000.00€

Autofinancement : 330 300.00€

Monsieur le Maire requiert l'avis des membres de l'Assemblée sur cette proposition financière.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil valident cette proposition, autorisent Monsieur le Maire à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU MOBILIER POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du courriel transmis par Madame FAUCHER, Directrice de l'école élémentaire, par lequel elle fait part du souhait des enseignantes de réaménager la bibliothèque de l'école.

Pour cela, Madame FAUCHER a demandé un devis à MANUTAN COLLECTIVITÉS pour du mobilier, qui serait installé dans l'ancienne pièce des ordinateurs.
Ce devis s'élève à 707.48€ HT.

Monsieur le Maire requiert l'avis des membres du Conseil municipal sur cette demande de prise en charge, rappelant que la bibliothèque municipale ne fonctionne plus depuis la rentrée 2018.

Après vote et à l'unanimité, les membres de l'Assemblée émettent un avis favorable à cette demande et autorisent Monsieur le Maire à signer le devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures

Emargements des membres du Conseil municipal du 18 mars 2019

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Monsieur CLEMENT Philippe 1 ^{er} adjoint	Absent
Madame COBLARD Micheline 2 ^{ème} adjointe	
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	
Monsieur AUDURIER Samuel	Absent excusé (pouvoir à Mr DIEUMEGARD)
Madame HAYE Nadia	

Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoit	